

N/REF : 19/02/2025 10H35 C:000053 I:02633
V/REF : AC/C13025
V/Email reçu le Mercredi 19/02/2025 à 10H35

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. CLO
IMMEUBLE : CLOS ORME - CLO
AVENUE DE LA VAUNOISE
.
35137 PLEUMELEUC

Rennes, le 28 Février 2025

Référence Marché : 024089-MNU-003-Lot9 Villejean
LOCALISATION : ALLEE 16 VAUNOISE - MME VILLALON 06 24 22 95 65
LOGEMENT N° 106248, PORTE N°12, 1° ÉTAGE, TYPE 3
MOTIF : REMPLACEMENT MANIVELLE VR DU SALON
Donneur d'ordre : Mme A. CASAERT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

INTERVENTION DU 21/02
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
FOURNITURE ET POSE MANIVELLE DU VOLET ROULANT DU SALON
CONSTAT : ISOLATION QUI PROVOQUE UN SIFFLEMENT
PRÉVOIR REMETTRE UN ISOLANT EN DEVANTURE
ACCORD ORAL DE LA GESTIONNAIRE
NETTOYAGE CHANTIER

INTERVENTION DU 25/02
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DES COFFRES DES COLETS ROULANTS
CONSTAT : DEUX COFFRES SONT A REMPLACER
CONTROLE DE LA BAIGNOIRE
CONSTAT : LA BAINGOIRE EST A REMPLACER
PRISES DE RÉFÉRENCES ET COMMANDES
REMARQUE : ACCORD MR ROCHE POUR REMPLACEMENT COFFRES ET REMPLACEMENT
BAIGNOIRE
NETTOYAGE CHANTIER

INTERVENTION DU 26/02
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
REPRISE DES COFFRES POUR ISOLATION
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
REMARQUE : REMPLACEMENT DE LA BAINGOIRE SUR BT AC/C13530
NETTOYAGE CHANTIER

MG LCOMPTER Email envoyé le 27/02/25 a 10H18 Mme A. CASAERT

AT LGESTION Email envoyé le 21/02/25 a 12H00 Mme A. CASAERT

2102 : PRÉVOIR REMETTRE UN ISOLANT EN DEVANTURE. CORDIALEMENT,

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MEN076-Rempl.Tringle complet volet roul.	1	40,00	40,00
4,00	MOE001-H(s) Menuiser Hors BPU le 25/02	2	40,00	160,00
1,00	DEP002-Dépl.<35km de l'ag.Aig.Tvx hs BPU	2	35,00	35,00
4,00	MOE001-H(s) Menuiser Hors BPU le 26/02	3	40,00	160,00
1,00	DEP002-Dépl.<35km de l'ag.Aig.Tvx hs BPU	3	35,00	35,00
TOTAL H.T.				430,00
T.V.A. a 10,00%				43,00
TOTAL T.T.C.En EURO				473,00

Valeur en votre reglement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.